



Sortie botanique : exploration du Marais de Taligny

Samedi 17 septembre, à 10h30, partez explorer les recoins de la Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny en compagnie de spécialistes. Cette vaste zone humide recèle une flore riche et préservée !

UNE SORTIE BOTANIQUE OUVERTE À TOUS

Amateurs de plantes, néophytes ou experts... profitez d'une sortie botanique au coeur d'un espace naturel exceptionnel : la Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny.

Samedi 17 septembre, à 10h30, partez explorer les recoins de cette vaste zone humide en compagnie de spécialistes. Découvrez sa flore riche et préservée sans oublier les mousses et les champignons, groupes encore méconnus de la Réserve.

Pensez à emporter de bonnes chaussures ou des bottes, votre pique-nique et, éventuellement, un appareil photo et une loupe de terrain.

Informations pratiques :

Rendez-vous : parking de la pharmacie de la Roche-Clermault au bord de la D759

Horaires : 10h30- 16h

Sortie gratuite

Inscription obligatoire : [remi.dupre \[at\] mnhn.fr](mailto:remi.dupre[at]mnhn.fr) - 02 36 17 41 32



TALIGNY : UN SITE MAJEUR À PRÉSERVER

Le marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt pour la biodiversité qu'il abrite. Situé sur la commune de la Roche-Clermault, au sud-ouest de Chinon, il constitue une des zones humides les plus importantes du territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Plus de mille espèces s'y épanouissent, telles que la Loutre d'Europe, l'Agrion de Mercure, le Campagnol amphibie et le Martin

pêcheur d'Europe, parmi les plus emblématiques. La flore y est également remarquable avec treize espèces à forte valeur patrimoniale recensées, dont le Jonc des chaisiers glauque, le Pigamon jaune et la Samole de Valérand, une petite plante herbacée qui pousse l'été au bord des mares asséchées.

Le site est classé au titre des Espaces naturels sensibles (ENS) par le Département d'Indre-et-Loire depuis 2012 et Réserve naturelle régionale par la Région Centre-Val de Loire.

Un plan de gestion définit pour 12 ans l'ensemble des actions à mettre en oeuvre. Porté par le Parc Loire-Anjou-Touraine et la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire (CCCVL), il vise à assurer :

- le développement de la connaissance des patrimoines du marais ;
- la gestion des habitats naturels et des espèces ;
- la valorisation du site pour le public et la croissance des activités socio-économiques dans et autour du marais ;
- l'administration et le bon fonctionnement de la réserve.

EN SAVOIR PLUS

NOTRE RUBRIQUE "RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES"



LA RNR DU MARAIS DE TALIGNY : FICHE TECHNIQUE



Vous aimerez aussi



Le Logis des roches d'antan

CHAMBRE D'HÔTES

HÉBERGEMENT INSOLITE

Le Coudray-Macouard

[Lire la suite +](#)



[REPORTÉ] Safari photo

ATELIER

PLANTES

Vivy

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Embarquez pour un Safari photo avec Fabien Fougeroux, photographe professionnel et un naturaliste du Parc. Le temps d'une balade, observez la faune et...

[Lire la suite +](#)



Chinon et la rive gauche de la Vienne

A CHEVAL

PAYSAGE

BÂTI

Chinon

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



Le Pas des Vignes

GÎTE D'ÉTAPE OU DE GROUPE

Savigny-en-Véron

[Lire la suite +](#)



Hotel de Biencourt

HÔTEL

Azay-le-Rideau

[Lire la suite +](#)



Cabane du Verger

HÉBERGEMENT INSOLITE

La Chapelle-aux-Naux

[Lire la suite +](#)